



Le + syndical

CGC-DGFiP
86/92 Allée de Bercy
Bâtiment Turgot
Télédoc 909

75572 PARIS CEDEX 12

Tél. : 01.53.18.01.73 – 01.53.18.00.69

Site : www.cgc-dgfiip.info

Adresse mail : cgc.bn@dgfiip.finances.gouv.fr

Compte-rendu sur le mouvement comptable C1 / 2017-02

La CAP est présidée par Madame PELATA sous-directrice de l'Encadrement et des relations sociales.

Le mouvement 2017-02 vise à pourvoir les vacances de postes comptables de catégorie C1 du 01/07/2017 au 31/12/2017.

Les demandes sont toujours aussi nombreuses :

- 1033 formulaires de demandes d'AFIPA, IPFIP et IDIVHC (1174 au mouvement 2017-01) ;
- 27935 vœux (30067 au mouvement 2017-01).

Les demandes satisfaites sont toujours aussi limitées particulièrement pour les cadres issus de la sphère administrative et ce blocage est insoluble .

Plusieurs choses à retenir :

1/ Une situation de blocage pérenne (candidats - postes mouvementés)

L'adaptation des structures au réseau et le reclassement des postes comptables au 01/01/2017 ont entraîné des inadéquations entre les indices et les positionnements des comptables. Ainsi, 204 cadres attendaient de bénéficier d'une priorité liée au reclassement des postes comptables. Après la CAP, il reste encore 137 cadres à positionner avec la priorité susvisée.

49 postes étaient proposés à équivalence et 41 cadres ont exercé leur priorité absolue pour se repositionner sur un poste du niveau qu'ils occupaient avant reclassement.

53 promotions sont réalisées dans le cadre des quotas d'accès par grade. En ajoutant les promotions sur place et les postes sensibles hors quota, le nombre atteint 96.

Dans la catégorie des IP administratifs, un IP9 direction anciennement C1 intègre la filière comptable en mutation prioritaire et un IP 9 direction anciennement C1 intègre cette même filière via un poste sensible en équivalence

2/ Quelques chiffres sur le mouvement à équivalence : très peu de postes offerts après application des priorités.

Les HEB

Sur les 16 postes HEB proposés, 6 sont pourvus avec priorité en équivalence.

Sur le solde des postes n'ayant pas été pourvu en équivalence, 10 postes sont proposés en promotion dont 4 sensibles.

Les HEA

Sur les 39 postes HEA, 16 cadres obtiennent une mutation prioritaire tandis que 2 AFiPA administratifs obtiennent un poste comptable à équivalence et 3 mutations se font à équivalence.

Le solde des postes n'ayant pas été pourvu en équivalence, soit 21 postes, sont proposés en promotion.

Les HEA-1

Sur les 25 postes vacants, 9 postes sont pourvus avec priorité.

Le solde, soit 16 postes, est à pourvoir en promotion

Les 1015

A l'entrée de ce mouvement, **17 postes** 1015 étaient vacants dont 6 vacances initiales, 7 suite à promotions et 4 après repositionnements.

10 cadres obtiennent une mutation prioritaire à équivalence sur une 1015 conduisant à la fermeture d'autant de vacances en promotion. A ces mouvements s'ajoute **une mutation ordinaire**. Soit un total de **11 mutations** de niveau 1015.

A l'issue du mouvement à équivalence 1015, **7 postes** restaient donc à offrir à la promotion dont un sensible.

3/ Les données sur les promotions sur postes vacants après le mouvement à équivalence : hors promotions sur place et postes sensibles, c'est décourageant !

53 promotions sont réalisées dans le cadre des quotas d'accès par grade. En ajoutant les promotions sur place et les postes sensibles hors quota, le nombre de promotions atteint 96.

La ventilation est présentée dans le tableau ci-dessous :

Grades	HEC	HEB	HEA	HEA-1 (1040)	1015	Total
AFIP	5					5
AFIPA	1*	5	11	5	2	24
IPFiP et IDIV ex IP		0	2 (idiv ex ip)	8 dont 6 idiv ex ip	3 dont 2 idiv ex ip	13
IDIV HC		1	5	3	2	11
Sous-total						53
Promos sur place						26
Promos hors quota						17
Total promotions						96

* Précision sur la HEC

6 postes étaient proposés. 5 AFiP ont été nommés.

A noter, fait exceptionnel, un AFiPA administratif 5^{ème} échelon des services centraux obtient directement un poste comptable HEC. La DG explique qu' « elle a anticipé en l'absence de candidature appropriée d'AFiP en promouvant un AFIPA ».

Les HEB

Hors promotions sur place 10 postes sont proposés en promotion dont 4 sensibles.

Les HEA

Hors promotion sur place, 21 postes sont proposés en promotion.

Les HEA-1

Hors promotion sur place, 16 postes, sont proposés en promotion.

Les 1015

Hors promotion sur place, 7 postes sont proposés en promotion via les quotas.

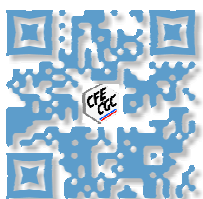
Conclusion :

Compte tenu du nombre de comptables orphelins de postes, l'accès aux C1 concerne significativement les ex comptables bénéficiant d'une priorité absolue.

Cette situation fige par ricochet celle des comptables C2 dont la possibilité de promotion est réduite. Le projet de mouvement C2/C3 prévu pour le 24/04 s'annonce très limité.

De plus, les modifications dans les règles de gestion annoncées par la DG que nous allons examiner en GT le 05/04/2017, prévoient de passer à un seul mouvement comptable annuel, de créer un mouvement local de comptables à l'initiative du directeur, de séparer les mouvements comptables et les mouvements des IDIV administratifs.

Pour recevoir des informations de la CGC DGFIP sans obligation d'adhérer



**Renvoyez nous par courriel votre demande expresse à :
cgc.bn@dgfip.finances.gouv.fr**

La CGC DGFIP se bat à vos côtés pour défendre vos droits.

Préfon Retraite
Complémentaire et Nécessaire